

**REFERENTIEL INTERMINISTERIEL**  
**DE L'INSPECTEUR HYGIENE ET SECURITE**  
**(DOCUMENT DE BASE : HORS RIME)**

Le présent référentiel interministériel s'inscrit dans le contexte juridique en vigueur, qui prévoit notamment le rattachement fonctionnel des inspecteurs hygiène et sécurité à l'inspection générale du ministère dont ils relèvent.

Par ailleurs, au moment de la rédaction de la fiche, la réforme territoriale se met progressivement en place. Cette réforme influera peut-être sur l'organisation de l'inspection en matière d'hygiène et sécurité au travail et par voie de conséquence sur son champ de compétences.

<b>INSPECTEUR HYGIENE ET SECURITE</b>	<b>DOMAINE FONCTIONNEL</b> <b>RESSOURCES HUMAINES</b>
<p style="text-align: center;"><b>DEFINITION SYNTHETIQUE</b></p> <p><b>Contrôle l'application de la réglementation pour les domaines de l'hygiène et de la sécurité, conseille et formule des propositions pour sa mise en oeuvre et son respect, participe aux projets et aux demandes des services dans le domaine de la prévention</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>ACTIVITES PRINCIPALES</b></p> <p><b>Inspection :</b></p> <p>Diagnostic son périmètre d'intervention, son champ d'action, les priorités d'action au regard de la structure inspectée et des situations de travail constatées</p> <p>Contrôle les conditions d'application par les services de la réglementation pour les domaines de l'hygiène et de la sécurité</p> <p>Evalue la prise en compte des enjeux de prévention dans le fonctionnement des services (management hygiène et sécurité, fonctionnement des instances consultatives, définition et suivi du plan de prévention...)</p> <p>Propose aux chefs de service toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité et la prévention des risques</p> <p>Met en en œuvre ou participe à des enquêtes spécialisées (sur les lieux d'accidents graves et en cas de danger grave et imminent, notamment)</p> <p>Rédige des rapports consécutifs aux interventions</p> <p><b>Conseil :</b></p> <p>Conseille et vient en appui aux chefs de service, médecins de prévention et aux Acmo dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs démarches de prévention</p> <p>Participe au dialogue entre les partenaires dans le domaine de l'hygiène et la sécurité, en particulier lors des réunions de Comité hygiène et sécurité</p> <p><b>Animation de réseau :</b></p> <p>Contribue à l'animation des réseaux des acteurs de la prévention (information, conseil, formation)</p>	

## SAVOIR-FAIRE

Savoir évaluer et analyser les risques

Savoir établir un diagnostic et un plan d'action

Savoir réaliser une inspection

Savoir s'inscrire dans un travail d'équipe

Savoir réfléchir sur sa pratique (contrôler, conseiller, informer)

Savoir rendre compte (rapport de visite, rapport d'activité)

Savoir rédiger des rapports d'inspection, des rapports d'audit etc...)

Savoir s'exprimer avec pédagogie

Savoir maintenir une relation de qualité et d'écoute avec ses interlocuteurs

Savoir proposer des mesures adaptées et opérationnelles

## CONNAISSANCES

Connaître les bases des systèmes de management, de l'organisation du travail, de la psychologie du travail, de l'ergonomie

Connaître la réglementation du domaine hygiène et sécurité

Connaître l'administration dans le domaine de l'hygiène et de sécurité

Connaître les techniques d'analyse de risques

Connaître les techniques de retour d'expérience (accidents du travail)



Connaître les techniques de contrôle, d'enquêtes et d'audit

## CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Le niveau de recrutement (habituellement catégorie A) doit prendre en compte le rattachement fonctionnel à l'inspection générale

Formation statutaire interministérielle en alternance : cette formation est obligatoire et préalable à la prise de poste

## TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI-REFERENCE	
	<i>Qualitatif</i>	<i>Quantitatif</i>
Meilleure prise en compte des problématiques hygiène et sécurité dans la fonction publique		

<b>Connaissances</b>	<b>Niveau1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
Connaître les bases des systèmes de management hygiène et sécurité, de l'organisation du travail, de la psychologie du travail, de l'ergonomie			
Connaître l'organisation de l'administration et sa réglementation dans le domaine hygiène et sécurité			
Connaître les techniques d'analyse de risques			
Connaître les techniques de retour d'expérience (communication, écoute)			
Connaître les techniques de contrôle d'enquêtes et d'audit			
<b>Savoir faire</b>	<b>Niveau1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
Savoir évaluer, analyser et anticiper les risques			
Savoir établir un diagnostic et un plan d'action			
Savoir proposer des mesures adaptées et opérationnelles			
Savoir analyser et (auto) évaluer sa pratique (contrôle, conseil, information, suivi)			
Savoir rendre compte de son activité (rapport de visite, rapport d'activité)			
Savoir rédiger des rapports d'intervention (inspection, audit etc...)			
Savoir assurer et gérer le suivi des conclusions			
<b>Compétences transversales</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
Savoir s'inscrire dans un travail d'équipe			
Savoir établir et maintenir une relation de qualité et d'écoute avec ses interlocuteurs			
Savoir animer, informer et / ou former en fonction du public			

L'échelle d'évaluation des compétences est la suivante :

**Pour les connaissances et les savoir-faire :**

- Niveau 0 : ne fait pas partie de la fonction
- Niveau 1 : niveau d'application et d'adaptation (transposer par analogie et être autonome dans l'action)
- Niveau 2 : niveau de maîtrise (être capable d'expliquer, de synthétiser et de résoudre des problèmes liés à la compétence)
- Niveau 3 : niveau d'expertise (être capable de créer, d'innover, d'anticiper, d'évaluer et de faire évoluer).

**Pour les compétences transversales :**

- Niveau 0 : ne fait pas partie de la fonction
- Niveau 1 : fait partie de la fonction, mais n'est pas important
- Niveau 2 : fait partie de la fonction, est assez important
- Niveau 3 : fait partie de la fonction, est très important

## Référentiel de formation

<u>Thème n° 1</u> : Le cadre juridique et organisationnel de l'hygiène et de la sécurité au travail dans la fonction publique	Durée indicative
<p><b>Objectif général de la formation</b></p> <p>Appréhender les enjeux des actions de préservation de l'hygiène et de la sécurité dans la fonction publique</p>	<b>30 h</b>
<b>Objectifs spécifiques de formation</b>	
Connaître les missions de l'inspecteur hygiène et sécurité dans le système d'inspection (rôle, autorité, moyens)	
Connaître le cadre juridique de l'hygiène et sécurité dans les trois fonctions publiques	
Identifier les grands principes d'action (ordre public social, pluridisciplinarité...) et les champs d'intervention (santé publique, environnement, qualité...)	
Repérer les organisations, leurs modalités de fonctionnement dans le cadre de la réforme de l'Etat et des politiques publiques	
Identifier les acteurs de l'hygiène et de la sécurité de la fonction publique	

<u>Thème n°2</u> : La fonction d'inspection hygiène et sécurité	Durée indicative
<p><b>Objectif général de la formation</b></p> <p>Identifier les missions, les moyens, les outils de la fonction d'inspection en hygiène et sécurité</p>	<b>12 h</b>
<b>Objectifs spécifiques de formation</b>	
Identifier le rôle, les moyens et les acteurs internes du service de rattachement	
Se situer dans les rapports avec l'inspection générale	
Mesurer les liens entre lettre de mission et action (autorité et moyens)	
Repérer les enjeux de communication en situation d'inspection dans la relation inspection / inspecté	
Identifier le rôle, les moyens et les acteurs externes de l'IHS lors des interventions difficiles (obstacle, situation de danger grave et imminent, conflit, situation de crise...)	

<b>Thème n°3 : Les risques au travail</b>	<b>Durée indicative</b>
<b>Objectif général de la formation</b> Acquérir les bases juridiques, techniques, méthodologiques des interventions en matière de risques au travail	<b>96 h</b>
<b>Objectifs spécifiques de formation</b>	
Appréhender l'approche globale par les situations de travail (ergonomie, psychologie du travail)	
Maîtriser la démarche d'évaluation des risques au travail	
Identifier les différents risques au travail, leur référence réglementaire, les moyens de prévention et la méthodologie adaptés (risque incendie, risque électrique, risque chimique, risque routier, risque ionisant, risques psychosociaux...)	

<b>Thème n°4: La méthodologie d'intervention</b>	<b>Durée indicative</b>
<b>Objectif général de la formation</b> Acquérir une méthodologie d'intervention en matière d'inspection	<b>24 h</b>
<b>Objectifs spécifiques de formation</b>	
Réaliser un diagnostic et un plan d'action	
Maîtriser la méthodologie de visite d'inspection et d'enquête d'accident du travail	
Rédiger un rapport de visite d'établissement et d'activité professionnelle	
Acquérir les bases de la médiation et du conseil	



Thème n°5: Place de l'inspecteur hygiène et sécurité dans l'animation de réseau	Durée indicative
<p><b>Objectif général de la formation</b></p> <p>Acquérir les techniques d'intervention en fonction des publics, des demandes et des besoins</p>	<b>12 h</b>
<b>Objectifs spécifiques de formation</b>	
Concevoir et réaliser une formation, un exposé...	
Prendre la parole en public	
Appréhender la notion de réseau, l'intégrer et le faire vivre	